



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
(CCID)**

Vu l'article 1650 du code général des impôts,

Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de
HARAVILLIERS

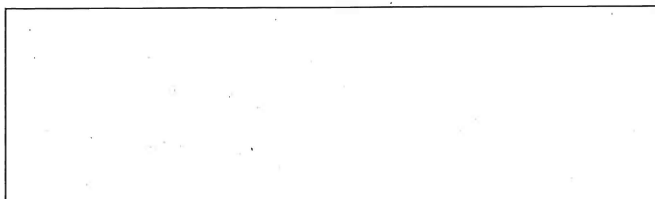
la Directrice départementale des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les
contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la
date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
GAICHET Sabine LECONTE Marc LENOIR Eric WILTZ née MOREL Françoise FERRY Alain BERKANI Bezza	SQUQUIERE Stéphane NIELLEZ Laetitia RISICO Domenico BIRON née BRESSON-PALEY Cécile GARDES Aurore COUMAGNAC Gilles

Remarque : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants
peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants,
par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

À Cergy, le 19 août 2026



Pour la Directrice départementale des finances
publiques,

Didier VALENTIN
Administrateur général
des finances publiques